



# LE VERNERIAUD

Bulletin trimestriel d'information municipal

3ème trimestre 2013 - N°64

## ENTRETIEN DES HAIES (le long du domaine public)

### 1°/ le long des voies départementales et communales

Il est à la charge des riverains dont la responsabilité peut être engagée en cas d'accident notamment le long des routes départementales ou communales. Les branchages et feuillages doivent être en retrait d'au moins 50 cm par rapport à la bande roulante de ces voies, et de façon générale ne gêner ni le passage ni la visibilité. La hauteur d'une haie le long d'une voie communale ne peut excéder 2 mètres. Un retrait de 2 m doit être respecté pour la plantation d'un arbre, sinon celui-ci devra être taillé à 2 mètres de hauteur

### 2°/ le long des trottoirs et chemins piétonniers

De la même façon, il appartient à chaque propriétaire de tailler les haies qui longent les trottoirs et bordent les chemins piétonniers.

### 3°/ Tout ce qui précède est concerné par l'article L.2212-2- du Code Civil

Dans l'hypothèse où, après mise en demeure sans résultat, le maire procéderait à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté et la commodité du passage, les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents.

**NOTA :** merci à ceux, notamment au niveau des lotissements, qui assurent un entretien régulier de leurs haies.

## LES HAIES MITOYENNES DANS LE DOMAINE PRIVE

La 1ère obligation, quoi qu'on fasse, est de ne pas nuire à son voisin. De ce fait, si l'un des voisins estime que la haie est mal entretenue du côté opposé au sien, il doit demander à l'autre copropriétaire de faire le nécessaire, mais ne peut y procéder lui-même.

### Prix Marcel GUILLAUMIN (lauréats 2013)

Le lundi 1<sup>er</sup> juillet dernier, a eu lieu la remise du prix Marcel GUILLAUMIN en présence de Gérard CHARASSE Député, de Madame Stéphanie HERVIER Directrice, d'Elus, d'Enseignants et de Parents d'élèves.

Monsieur Patrick ARGOUT Maire, Monsieur Jean Pierre PETIT Président de l'Académie du Vernet ainsi que Madame BRUNET DDEN étaient absents, excusés.

Monsieur le Député a félicité et récompensé les deux lauréats 2013 (**Mathis DESMOND** et **Maxence AUGER**) pour leur travail et la progression de leurs résultats scolaires.

En fin de cérémonie, les quatorze élèves de CM2 ont reçu un petit cadeau offert par la municipalité ainsi que les encouragements de tous pour leur départ prochain au collège.

## Rencontres associatives

Afin que tous les habitants de la commune connaissent les activités de chacune des associations vernétoises, nous vous proposons de venir les rencontrer

**Samedi 27 septembre**

De 14h à 18h—Complexe Gabriel PERONNET

Des activités de découverte vous seront proposées ainsi que des initiations sportives ou culturelles

### Associations présentes :

Tonic Gym, K'Danse (moderne et country), Société de chasse, Comité des fêtes, Le Vernet Sports et Nature, ESV Football, ESV Pétanque, Le Verger du Vernet, Les amis des arbres, Les Donneurs de sang bénévoles, Les Amis et parents de l'école, Taï Chi Chuan, Les Propulsions vernétoises, Les Anciens du foot, Les Faciles phénomènes mobiles

**N'hésitez pas ,venez nous rencontrer**

## L'école d'autrefois

Dès le vendredi, les enfants de l'école Marcel Guillaumin ont découvert avec bonheur une classe ancienne. La découverte de l'écriture à la plume fut un moment magique. Les enfants se sont installés pour écrire sur des tables anciennes où les parents ou grands-parents ont étudié avant eux. Avec bonne humeur, ils ont fait une dictée suivant le niveau de la classe.

Avec un immense plaisir, les enfants très curieux sont allés de découverte en découverte : jeux, photos, cartes de géographie, squelette, vêtements, cahiers, livres, plumiers, plumes, travail de couture, etc .....

Pour nous aider à décorer la salle les enfants avaient fait des dessins.

Le samedi, parents et enfants sont venus découvrir ou redécouvrir l'écriture à la plume et à l'encre ainsi que les jeux. En fin de soirée, moment d'exception pour les adultes et quelques enfants : faire « une dictée niveau certificat d'étude » sous la houlette d'un ancien maître d'école. Même si la dictée ne fait plus recette à l'école, plusieurs participants n'ont pas fait de faute. Chacun est reparti avec un diplôme. Encore Bravo.

Samedi et dimanche l'exposition eut un très grand succès.

